



Cycling**CANADA**Cyclisme

CYCLISME CANADA

DESCRIPTION DE TÂCHES DU GÉRANT OU DE LA GÉRANTE DU DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

A. Description générale

Le gérant ou la gérante du développement des affaires aide à la gestion et à la mise en oeuvre de la stratégie de développement des affaires de Cyclisme Canada. Le gérant ou la gérante du développement des affaires collabore étroitement avec le consultant en développement des affaires, à élaborer et à mettre en oeuvre le plan de marketing, et il ou elle aide le consultant à obtenir des partenariats qui ne reposent pas sur l'industrie du cyclisme. Dans ce domaine, le gérant ou la gérante du développement des affaires s'occupe de tous les aspects de la mise en oeuvre du développement des affaires, y compris la croissance des recettes et de la valeur en produits et services provenant des partenariats qui reposent sur l'industrie du cyclisme.

Le ou la titulaire du poste travaille au bureau national d'Ottawa, en Ontario.

B. Portée organisationnelle

Cyclisme Canada (CC) est l'organisme reconnu par l'Union cycliste internationale (UCI) pour s'occuper de tous les aspects du cyclisme au Canada, et notamment le BMX, le cyclocross, le vélo de montagne, le para-cyclisme, la route et la piste. Tous les employés de Cyclisme Canada ont pour tâche de faciliter la réalisation de sa vision à long terme et l'atteinte de ses objectifs annuels planifiés. Tous les membres du personnel doivent respecter les politiques et procédures établies par le conseil d'administration bénévole de l'Association, et on s'attend à ce qu'ils adhèrent aux valeurs de l'Association.

Cyclisme Canada bénéficie de subventions du gouvernement fédéral et d'autres agences, organisations et commanditaires corporatifs, et elle est imputable pour la distribution de ces fonds, et son rapport, conformément aux modalités des diverses ententes. Les programmes, activités et services de CC sont mis en oeuvre dans le cadre du budget annuel d'exploitation approuvé par le conseil d'administration. Le personnel de CC est responsable de gérer et d'administrer les finances de l'Association, et de fournir un soutien administratif à toutes les activités de l'Association.

C. Structure de rapport

Le gérant ou la gérante du développement des affaires relève de chef de la direction, et collabore avec le consultant en développement des affaires et avec le personnel de haute performance et de développement de l'Association, pour s'assurer que le plan de développement des affaires de l'Association et le soutien à l'organisation des championnats canadiens et aux programmes des équipes nationales fournissent les résultats prévus dans le plan stratégique de Cyclisme Canada.

D. Responsabilités spécifiques

Marketing

1. Gérer les relations avec les partenaires de l'industrie du cyclisme, et l'obtention de soutien pour les produits, les services et le financement, de la part de l'industrie, au nom de Cyclisme Canada.
2. Gérer les services aux commanditaires et les initiatives de promotions croisées avec les partenaires.
3. Assurer la liaison avec les comités organisateurs locaux (COL) pour toutes les questions relatives au marketing et à la promotion des événements nationaux, ou des événements internationaux organisés au Canada, qui sont propriété de Cyclisme Canada.
4. Sous la direction du chef de la direction, et en consultation avec le consultant en développement des affaires, élaborer et mettre en oeuvre le plan et la stratégie de marketing de Cyclisme Canada.
5. Aider le consultant en développement des affaires à faire les recherches pertinentes et à préparer les propositions à des partenaires potentiels du secteur non lié à l'industrie du cyclisme. Ceci comprend notamment l'élaboration d'outils aidant à la présentation des propositions de valeur aux partenaires potentiels.
6. Superviser les initiatives de mise en marché et de promotion des programmes et des activités de Cyclisme Canada auprès de nos membres.
7. Aider le chef de la direction à élaborer davantage et à mettre en oeuvre le programme des dons de Vision 2020.
8. Lorsque cela convient, solliciter des ventes de publicité pour les événements et autres propriétés.

Promotion

9. Gérer le contenu du site Web de Cyclisme Canada.
10. En conjonction avec le point numéro 9 ci-dessus, superviser les ventes en ligne des produits de Cyclisme Canada.
11. Superviser la stratégie de Cyclisme Canada en matière de médias sociaux, ainsi que sa mise en oeuvre.
12. S'assurer que des biographies à jour des athlètes sont disponibles à l'intention des journalistes et du grand public.
13. Coordonner les prestations et les activités de promotion des athlètes au nom de Cyclisme Canada.
14. Documenter et archiver les succès des athlètes de Cyclisme Canada, afin que l'Association dispose de futures références pour élaborer des documents de promotion et des communiqués de presse.

E. Déplacements

Le gérant ou la gérante du développement des affaires devra se rendre à des réunions d'affaires et à divers événements nationaux ou internationaux tout au long de l'année.

F. Évaluation du rendement

On s'attend à ce que le gérant ou la gérante du développement des affaires produise tous les ans des résultats spécifiques, accomplisse de manière satisfaisante les tâches qui lui incombent, et fasse preuve d'un niveau de compétence adéquat dans plusieurs secteurs clés. L'évaluation annuelle de son rendement reposera sur ces trois (3) composantes, et elle sera effectuée par le chef de la direction.